

Accompagnement de la fin de vie

Ce programme vise à :

- Développer les concepts relatifs à la fin de vie
- Faciliter la relation avec la famille, dans le cadre d'une approche qui est en dehors du champ médical

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

Personnel d'encadrement et administratif ;

- Paramédicaux
- > Aide-soignant
- > Masseur-kinésithérapeute
- > Infirmiers
- * Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

CONCEPTEUR – FORMATEUR

METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthodes pédagogiques : actives et affirmatives.

Mode d'Exercice du Participant : Formation mixte.

- > Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Accompagnement de la fin de vie

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

> Avant-propos :

- La Loi de 2002
- La Charte des D. et L de la P. A. – L'H. A. S.1

> Un Chemin et des contraintes.

> Des définitions :

- L'humanisme
- L'éthique
- Les valeurs
- Le pardon
- La culpabilité
- Le désespoir
- L'angoisse
- L'anxiété
- La souffrance
- La douleur
- Le silence
- La vérité

> Avant la finitude :



Accompagnement de la fin de vie

- La vieillesse
- La maladie
- L'accident
- Le suicide

> Le sens des mots :

- L'accompagnement
- La vie
- La fin ou finitude

> La personne en fin de vie :

- Les droits de la personne en fin de vie
- Les soins palliatifs ; la loi Léonetti ; les directives anticipées
- L'annonce de la maladie grave
- La perte de l'estime de soi
- La demande de mort ; l'euthanasie
- L'agonie

> Le deuil :

- Définition
- Les grands moments du deuil
- Les phases complémentaires et parallèles
- Les deuils dits compliqués

> Les religions et la fin de vie :



Accompagnement de la fin de vie

- Définition
- Les différentes religions
- Les différents rites

> Des savoir-être :

- La responsabilité
- La Bienveillance
- Prendre soin
- Les besoins
- L'écoute
- La notion de sollicitude
- L'empathie
- L'estime de soi
- La confiance
- Les émotions
- La carte du monde
- La Fleur de Vie
- L'effet Pygmalion
- La dynamique relationnelle

> Conclusion.

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une

Accompagnement de la fin de vie

attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 25 juillet 2013 relatif au DPC.

